

GESTION DE CRISE

ELABORATION DU DICRIM



DUREE	1 jour
DISTANCIEL PRESENTIEL	Distanciel (maximum de 15 personnes) Présentiel possible si effectif supérieur à 6 dans salle à charge de Faire Face (avec accès personnes à mobilité réduite) Présentiel sur site collectivités locales avec un maximum de 10 participants et salle fournie par le client
PRIX	Distanciel : 300 € H.T Présentiel en individuel : 350 € H.T Présentiel site collectivités locales : nous consulter
OBJECTIFS	À l'issue de la formation, les participants seront capables de : ⇒ Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux du DICRIM ⇒ Maîtriser la méthodologie d'élaboration du DICRIM ⇒ Sensibiliser à la communication et à la pédagogie des risques ⇒ Favoriser l'appropriation et la mise à jour du DICRIM
PREREQUIS	Aucun prérequis n'est nécessaire.
PUBLIC CIBLE	Elus, personnel communal ou particulier impliqué dans un plan communal de sauvegarde
EVALUATION	La formation fera l'objet d'un quiz pédagogique en fin de cycle.
REMISE SUPPORTS	Fiches mémento
INTERVENANT	L'intervenant, ancien commissaire de police ayant traité des dossiers sensibles d'entrisme religieux, apporte une expertise opérationnelle et un éclairage concret sur les enjeux de la gestion de crise au niveau communal.
SUIVI POST FORMATION	Les participants bénéficient d'un suivi courriel ou téléphonique de la part de l'intervenant les trois mois suivant la formation.
DATES	
MODALITES	⇒ Remplir la fiche d'inscription et le quiz associé ⇒ Les inscriptions sont possibles jusqu'à 72 heures ouvrées avant le début de la formation ⇒ Non éligible actuellement au CPF ou OCPD ⇒ Les frais d'inscription ne seront pas remboursés en cas d'abandon en cours de formation. ⇒ Les frais d'inscription seront remboursés uniquement en cas d'annulation notifiée au moins deux semaines avant le début de la formation. ⇒ Le prestataire se réserve le droit d'annuler la formation faute d'un nombre suffisant de participants